
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 12 janvier 2026
13 h**

**Séance tenue le lundi 12 janvier 2026 – 13 h
salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Soraya Martinez Ferrada, Mme Ericka Alneus, M. Mauro Barone, Mme Céline-Audrey Beauregard, Mme Carla Beauvais, M. Dimitrios (Jim) Beis, Mme Christine Black, Mme Josefina Blanco, Mme Caroline Braun, Mme Émilie Brière, Mme Elvira Carhuallanqui, M. Josué Corvil, M. Olivier Demers-Dubé, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Alexandre Devaux-Guizani, M. Sterling Downey, Mme Arij El Korbi, M. Victor Esposito, Mme Véronique Fournier, Mme Chantal Gagnon, Mme Effie Giannou, Mme Nathalie Goulet, M. Youssef Hariri, Mme Andrée Hénault, M. Julien Hénault-Ratelle, Mme Catherine Houbart, M. Jean François Lalonde, M. Benoît Langevin, M. François Limoges, M. Christopher McCray, M. Peter McQueen, M. Luis Miranda, Mme Sophie Mohsen, Mme Andréanne Moreau, M. Sonny Moroz, Mme Martine Musau Muele, Mme Danielle Myrand, Mme Vana Nazarian, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Laura Palestini, M. Jocelyn Pauzé, M. Denis Pelletier, M. Dominic Perri, M. Claude Pinard, Mme Marie Plourde, Mme Julie-Pascale Provost, M. Giovanni Rapanà, M. Leslie Roberts, Mme Chantal Rossi, Mme Gabrielle Rousseau-Bélanger, M. Dominic Roussel, M. Aref Salem, Mme Élise Tanguay, M. Alexandre Teodoresco, Mme Maude Thérout-Séguin, Mme Milany Thiagarajah, Mme Sarah V. Doyon, Mme Diana Varela, Mme Maeva Vilain, Mme Cathy Wong et Mme Alba Zuniga Ramos

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU
CONSEIL :**

Mme Nancy Blanchet et Mme Stephanie Valenzuela

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoît Dagenais, Directeur général
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Mme Marie Desormeaux, Conseillère - analyse et contrôle de gestion

En ouverture, la présidente du conseil, Mme Chantal Rossi, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et fait la déclaration suivante :

« Nous reconnaissons que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du traité de la Grande Paix. Nous remercions la *nation Kanien'keha:ka* (Mohawk) de son hospitalité sur ce territoire non cédé ».

Avant de débiter les travaux, Mme Rossi souligne les performances de l'équipe de robotique de l'école secondaire Calixa-Lavallée, de l'arrondissement de Montréal-Nord, qui a représenté avec brio le Canada lors de la compétition internationale « FIRST Global Challenge ». Puis, au nom du conseil municipal, elle transmet ses condoléances aux proches de Mme Céline Bellot, juriste et criminologue de renom, et rend hommage à sa carrière dédiée à la justice sociale et à la défense des personnes marginalisées.

Enfin, elle invite les membres du conseil à observer une minute de réflexion.

En terminant, la présidente du conseil remercie les membres du conseil de leur attention et déclare la séance ouverte.

Un nouveau plan de salle est déposé.

1 - Période de questions du public

À 13 h 10, la présidente du conseil, Mme Chantal Rossi, appelle la rubrique « Période de questions du public » et invite les personnes du public présentes à poser leurs questions.

1	Est-ce que les prévisions budgétaires 2026 incluant le PDI 2026-2035 seront à la satisfaction des besoins de la population du district Peter-McGill, préférablement dans les quatre prochaines années?
<u>Question de :</u>	
M. Robert Hajaly	
<u>Réponse de :</u>	
M. Leslie Roberts	

À 13 h 13, la présidente du conseil fait la lecture de 17 questions reçues via le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

Prendre note que toutes les questions du public reproduites ci-dessous à partir du formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification.

1	Une piste cyclable protégée a été construite il y a quelques années sur le pont d'étage du boulevard des Galeries-d'Anjou, mais celle-ci n'est pas déneigée en hiver. Une voie complète sur le pont est ainsi complètement enneigée et inutilisable. Les cyclistes doivent rouler dans le trafic qui se dirige vers la Métropolitaine, aux côtés de camions, mettant à risque leur sécurité, en plus de nuire à la mobilité. La piste est pourtant déneigée au sud de la rue Jean-Talon tout comme celle au nord. Pour la sécurité de tous, pourriez-vous corriger cette situation? Merci beaucoup.
<u>Question de :</u>	
Ranger Stéfany	
<u>Réponse de :</u>	
M. Luis Miranda	

2	Quand allez vous vous occuper du déneigement dans ville marie ? Ce n'est pas pratixapour les fins a mobilité réduite. J'ai de la difficulté a aller faire mes courses.
<u>Question de :</u>	
Alain Belleville	
<u>Réponse de :</u>	
Mme Soraya Martinez Ferrada	

3	Que comptez vous faire pour réduire le bruits des voitures et motos? J'estime que 1 véhicule sur 4 à Montréal à le silencieux non conforme. Plusieurs véhicules sont modifiés pour faire plus de bruit possible. Sans répression le problème ne sera que grandissant. Sans compter les catalyseurs qui sont enlevé et vendu par les propriétaires eux même, donc leur véhicule pollue 7x plus.
<u>Question de :</u>	
Cedrik Dessureault	
<u>Réponse de :</u>	
M. Alan DeSousa	

4	How will the 2026-2027 operating budget and capital budget up to 2035 incorporate community-suggested projects or participatory budgeting proposals from Peter McGill Residents? For instance, what is proposed as the budgeted funding cap for a basic neighbourhood outdoor ice skating rink with LED battery-operated solar lighting field lamposts with stringed miniature programmable coloured festival lights on all Parc Hector Toe Blake Park neighbourhood trees and shrubs, a retractable outdoor swimming pool, an astro-turf green space with soccer field goals, and a leased mobile trailer with co-ed restrooms with access ramp and programmed special 4 season tourist attraction events, live performances by buskers and "Artistes et Talents de Chez-Nous", for the Journee des Patriotes-Victoria Day, Winter Carnival, Fete National, Canada Day with an outdoor boxed upright piano from mid-May to the Canadian Thanksgiving Weekend from the concrete terrasse leading to the main entrance to Centre SANAAQ?
<u>Question de :</u>	
Daniel La Tour	
<u>Réponse de :</u>	
M. Leslie Roberts	

5	Why is my street neglected over and over again not being cleaned for days after a snowstorm
<u>Question de :</u> Andrew Hadzurik	
<u>Réponse de :</u> Mme Danielle Myrand	
6	Serait-ce possible d'améliorer le service pour le patinage en extérieur en ouvrant le chalet du parc Maisonneuve lors des jours de patinage et des jours fériés? Le 25 décembre la patinoire du parc Maisonneuve était ouverte, mais le chalet était fermé. Le chalet aurait dû être ouvert pour cette journée où beaucoup de patineurs se cognaient le nez à la porte. Pas de toilettes, pas d'endroit pour attacher nos patins au chaud ni ranger nos bottes. Si un employé est absent, on devrait avoir des remplaçants pour ouvrir la porte de chalet. Un gardien pourrait aussi être payé pour surveiller au besoin. C'est très décevant, d'autant plus qu'il n'y a que quelques journées où le climat est propice à la formation de la glace dehors. Aussi est-ce possible de vérifier à ce que sur le site de la ville de Montréal, à la page d'informations sur l'ouverture des patinoires on indique clairement si les chalets ou les cabanes de parcs sont ouverts? (Aucune information sur le chalet fermé).
<u>Question de :</u> Danielle Brochu	
<u>Réponse de :</u> M. François Limoges	
7	Bonjour Mme Troilo, Je vous contacte concernant une situation complexe de déneigement devant mon domicile situé au [REDACTED]. Lorsqu'il y a une accumulation importante de neige sur ma propriété (entrée et passage piéton), je ne sais plus où la déposer. Mon domicile est entouré de contraintes : Une pancarte de stationnement réservé aux personnes handicapées devant ma maison Une bouche d'égout à proximité Une borne-fontaine de l'autre côté de la rue Je dois respecter la distance de 5 mètres devant la pancarte handicapée ainsi que celle devant la borne-fontaine, ce qui limite considérablement les options. De plus, il n'existe pas de permis dans notre arrondissement permettant de déposer la neige dans la rue, et même le service 311 n'a pu me fournir de solution. Avant de risquer une contravention, pourriez-vous m'indiquer quelle est la procédure à suivre pour éviter tout problème?
<u>Question de :</u> Simon Lavoie	
<u>Réponse de :</u> Mme Laura Palestini	
8	Pourquoi la patinoire et le service de location de patins ne sont pas ouverts hiver 2025-2026? Il y a si peu de beaux endroits où patiner, et pour louer des patins. Déplorable!
<u>Question de :</u> Alyssa Lapointe	
<u>Réponse de :</u> Mme Cathy Wong	
9	Residents of Ville-Marie are experiencing repeated pavement failures on the same streets—Côte-des-Neiges, Notre-Dame Street East, and Blueridge Crescent—despite years of repair contracts. This is not a weather issue; freeze–thaw cycles are predictable. The problem is that contractors are paid in full even when pavement fails prematurely, and no one is held accountable. As a result, the City repeatedly pays for the same repairs while residents face vehicle damage and safety risks. Will Ville-Marie commit, starting with the next paving season, to performance-based contracts with enforceable multi-year warranties, hold final payment until post-winter performance is verified, publicly report contractor performance, and state which of these streets will receive full-depth reconstruction and in what year?
<u>Question de :</u> Elie Kanawati	
<u>Réponse de :</u> M. Luis Miranda	
10	Service and security of my street?you are in charge of security, I can't go for a walk it's full of ice,all ready one month.What are you doing about it?every year it's the same story.Its simple clean and salt the street.Roumefort is my street.neighbors and I are all prison in our homes,lack of service.
<u>Question de :</u> Manny Mancini	
<u>Réponse de :</u> Mme Danielle Myrand	

11	Comment se fait-il qu'il y a des canons à neige depuis plusieurs années au Parc Joseph Paré durant 48 à 72 heures non stop. Pollution bruit, décibels++ et par les moteurs. Eau gaspillé alors que la planète en manque. On ne peut même pas arroser un petit coin de gazon l'été. Le climat est comme cela de nos jours, il neige, on glisse, il ne neige pas, on fait autre chose. J'ai glissé pendant des années étant jeune et pas besoin de tout cet attirail. Qui demande cela. Les gens des autres pays qui arrivent ? Désolée, je me dois de le mentionner. C'est complètement nul. Je pensais que la nouvelle mairesse (qui était avant dans mon comté avant pour le Libéral) aurait + de jugement. Je ne voterai donc plus jamais pour elle. Vous ne respecter pas les honnêtes citoyens qui ont construit le Québec, vous faites ce que vous voulez. La personne responsable que j'ai été voir m'a dit que la ville leur avait émis une dérogation pour permettre ce bruit. Formidable comme respect.
<u>Question de :</u> Francine Côté	
<u>Réponse de :</u> M. François Limoges	
12	Considérant que Montréal est une ville dynamique, pleine de diversité culturelle et riche en histoire. Considérant qu'au fil des années, Montréal établi de nombreuses ententes de jumelage avec des villes à travers le monde, notamment Boston, Lyon, Shangai et plus encore. Considérant qu'il est impératif de réactiver ces relations et d'en établir de nouvelles pour promouvoir l'image internationale de Montréal, soutenir son économie, et préserver son caractère de ville accueillante, multiculturel et qui attire les touristes de partout dans monde. Bref, ma question est la suivante : La Mairesse de Montréal, fort de son expérience comme ex-Ministre du Tourisme du Canada, est-elle prête à réactiver les ententes existantes avec des villes comme Boston et Lyon, et d'initier des démarches pour en établir de nouvelles avec d'autres villes internationales pour propulser l'économie de Montréal, en favorisant le tourisme?
<u>Question de :</u> Giacomo Vigna	
<u>Réponse de :</u> Mme Vana Nazarian	
13	Will there be consideration given to amending the current by laws regarding noise and disruption of peaceable enjoyment by minors, protection of tenants from greedy landlords who attempt to evict them in order to raise rents for new tenants. And what is the penalty in place for deliberate attempts to mislead judges during TAL hearings. Does perjury apply Thank you Sir
<u>Question de :</u> David Foster	
<u>Réponse de :</u> Mme Caroline Braun	
14	Some cars are parking before my driveway all day long. My house is near school. Normally, the parents park their cars in the morning and in the afternoon when picking up their kids. For this phenomenon, I understand the situation. But now some cars are parking all day long and I couldn't access my driveway. So I ask to place a no-park signboard before my house.
<u>Question de :</u> Han Ying Zhang	
<u>Réponse de :</u> M. Alan DeSousa	
15	Je suis résidente de Montréal. Entre le 1er avril et le 1er décembre, certaines rues et ruelles font l'objet d'interdictions de stationnement pendant des périodes déterminées, à des jours précis de la semaine, lesquelles varient selon les rues et selon le côté de la voie. Étant actuellement en traitement de chimiothérapie, je rencontre des difficultés à déplacer régulièrement mon véhicule selon ces horaires variables. Sur quelle base réglementaire ces interdictions sont-elles établies et quels mécanismes, le cas échéant, sont prévus afin de tenir compte des situations de personnes suivant des traitements médicaux lourds ou présentant des limitations temporaires de mobilité ?
<u>Question de :</u> Angela A	
<u>Réponse de :</u> M. Alan DeSousa	
16	3 fois cette année tombé sur les trottoirs, mettez du sel
<u>Question de :</u> Jean-François Cyr	
<u>Réponse de :</u> Mme Céline-Audrey Beauregard	

17	
<u>Question de :</u>	Serait-il possible d'éviter de faire le déneigement entre 19h-7h sur la rue Trefflé-Berthiaume! Déjà en journée le stationnement est extrêmement difficile. Imaginez le soir. L'hiver passé, vous le faisiez toujours de jour. Cette année aucune idée pourquoi vous avez commencé à le faire de nuit. Il n'y a déjà aucun stationnement le jour. Nous ne pouvons pas nous stationner à 15 minutes de marche de notre domicile. Pensez aux personnes âgées, ou personnes séparées avec enfant. Un peu de jugement svp. Bonne journée!
Michael Gareau	
<u>Réponse de :</u>	
M. Alexandre Teoderesco	

À l'expiration du délai imparti pour la Période de questions du public par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil* (06-051), la présidente du conseil, Mme Chantal Rossi, déclare la Période de questions du public close à 13 h 47. Elle remercie toutes les personnes qui ont soumis leurs questions, soit en se déplaçant à l'hôtel de ville, soit par écrit, afin de faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil.

2 - Période de questions des membres du conseil

À 13 h 47, la présidente du conseil appelle la rubrique « Période de questions des membres du conseil ».

Les personnes élues ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de :</u>	Où se trouve l'augmentation de 20 M \$ consacrée à l'itinérance dans le budget 2026? / Questionne les montants sur cet enjeu notamment en remarquant une baisse de 50 M \$ dans le poste budgétaire de soutien aux organismes en habitation et l'annonce de l'augmentation d'une somme de 20 M \$
Mme Ericka Alneus	
<u>Réponse de :</u>	
Mme Soraya Martinez Ferrada	
<u>Question de :</u>	Budget 2026 : quelle est la vision de l'Administration en matière de mobilité? / Budget 2026 de la STM : questionne le budget alloué aux personnes en situation de handicap et croit que cela ne sera pas suffisant
Mme Sarah V. Doyon	
<u>Réponse de :</u>	
M. Alan DeSousa	
<u>Question de :</u>	Budget 2026 : quelles seront les coupures détaillées de services à la population? / En lien avec les coupures de postes annoncées, quels services centraux seront affectés et quelles coupures de postes sont à venir?
Mme Véronique Fournier	
<u>Réponse de :</u>	
M. Claude Pinard	
<u>Question de :</u>	Budget 2026 : questionne la diminution du pavage des rues dans le réseau artériel constaté dans le présent budget / Commentaires
M. Sylvain Ouellet	
<u>Réponse de :</u>	
M. Claude Pinard	
<u>Question de :</u>	Budget 2026 et le réseau express vélo : quels axes seront coupés et quelles rues seront maintenues sécuritaires? / Est-ce que les sommes sont prévues pour l'audit du réseau cyclable et est-ce que ces montants vont affecter le développement prévu surtout dans les quartiers excentrés?
M. Christopher McCray	
<u>Réponse de :</u>	
M. Claude Pinard	
<u>Question de :</u>	Budget 2026 : est-ce que l'Administration ouvre la porte aux entreprises privées pour la construction de logements abordables et sociaux? / Reformule sa question
Mme Élise Tanguay	
<u>Réponse de :</u>	
M. Claude Pinard	
<u>Question de :</u>	Budget 2026 : questionne la fin du budget participatif et la participation citoyenne puis demande de quelle manière le tout sera remplacé
M. Olivier Demers-Dubé	
<u>Réponse de :</u>	
M. Claude Pinard	

À 14 h 18,

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par Mme Marie Plourde

de prolonger la Période de questions des membres de 15 minutes, conformément à l'article 57 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

La proposition de prolongation de 15 minutes est agréée.

Question de : Reformule sa question

M. Olivier Demers-Dubé

Réponse de :

M. Claude Pinard

Question de : Budget 2026 : est-ce que l'Administration prévoit une majoration de son budget de déneigement? / Reformule sa question
Mme Céline-Audrey Beauregard

Réponse de :

M. Luis Miranda

Question de : Budget 2026 et sécurité publique : est-ce que le programme EMMIS sera maintenu et le cas échéant, sera-t-il reconduit? / Soulève des questions d'éthique concernant les caméras corporelles sur les policiers-ères
Mme Carla Beauvais

Réponse de :

M. Dimitrios (Jim) Beis
Mme Soraya Martinez Ferrada

Question de : Budget 2026 et l'Est de Montréal : questionne le montant de 2,5 M \$ alloué à un nouveau bureau administratif et à un fonds pour l'Est de Montréal / Quelles seront les ressources humaines au bureau de l'Est?
M. Jocelyn Pauzé

Réponse de :

Mme Soraya Martinez Ferrada

À l'expiration du délai imparti pour la Période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051), la présidente du conseil déclare la Période de questions des membres du conseil close à 14 h 34.

À 14 h 34, la présidente du conseil cède la parole à la leader de l'Opposition officielle, Mme Marie Plourde. Cette dernière informe la présidente qu'elle souhaite transférer son temps de parole à sa collègue, la conseillère Véronique Fournier. La présidente en prend acte.

03 – Ordre du jour et procès-verbal

À 14 h 35, la présidente du conseil appelle la rubrique « Ordre du jour et procès-verbal » et cède la parole au leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, pour la suite de l'ordre du jour.

CM26 0001

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 12 janvier 2026, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

04 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

À 14 h 36, la présidente du conseil appelle la rubrique « Annonces et dépôts de documents par le comité exécutif ».

CM26 0002

Dépôt de la réponse du comité exécutif aux recommandations de la Commission permanente sur les finances et l'administration contenues dans le rapport intitulé « Consultation prébudgétaire 2026 : rapport et recommandations »

Le leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur les finances et l'administration intitulé « Consultation prébudgétaire 2026 : rapport et recommandations », et le conseil en prend acte.

04.01 1259902014

30 – Administration et finances

À 14 h 36, la présidente du conseil appelle la rubrique « Administration et finances ».

À 14 h 36,

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.01 et 30.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM26 0003

Dépôt du budget 2026 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 janvier 2026 par sa résolution CE26 0038;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de déposer le budget de fonctionnement relevant du conseil municipal de la Ville de Montréal pour l'exercice financier 2026 qui sera adopté à une assemblée ultérieure.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1253074012

CM26 0004

Dépôt du programme décennal d'immobilisations 2026-2035 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 janvier 2026 par sa résolution CE26 0035;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de déposer le programme décennal d'immobilisations 2026-2035 de la Ville de Montréal (volet ville centrale), qui sera adopté à une assemblée ultérieure.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1253074008

À 15 h 19,

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.03 à 30.07 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM26 0005

Dépôt du budget 2026 de la Corporation Anjou 80

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 janvier 2026 par sa résolution CE26 0030;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de déposer le budget 2026 de la Corporation Anjou 80 qui sera approuvé à une assemblée ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1250310006

CM26 0006

Dépôt du budget 2026 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 janvier 2026 par sa résolution CE26 0029;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de déposer le budget 2026 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) qui sera approuvé à une assemblée ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1250310007

CM26 0007

Dépôt du budget 2026 de l'Agence de mobilité durable

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 janvier 2026 par sa résolution CE26 0028;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de déposer le budget 2026 de l'Agence de mobilité durable qui sera approuvé à une assemblée ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1250310008

CM26 0008

Dépôt d'une résolution visant à affecter des sommes à la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences locales

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 janvier 2026 par sa résolution CE26 0050;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de déposer la résolution suivante qui sera adoptée à une assemblée ultérieure :

RÉSOLUTION VISANT À AFFECTER DES SOMMES À LA RÉSERVE FINANCIÈRE DESTINÉE À FINANCER DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE COMPÉTENCES LOCALES

que la somme de 297,7 M\$ prise à même le fonds général est affectée à la réserve financière destinée à financer des dépenses en immobilisations de compétences locales.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1253074022

CM26 0009

Dépôt d'une résolution établissant la contribution des villes reconstituées aux fins du financement des dépenses afférentes au centre-ville (exercice financier 2026)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 janvier 2026 par sa résolution CE26 0044;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de déposer la résolution suivante qui sera adoptée à une assemblée ultérieure :

RÉSOLUTION RELATIVE À LA CONTRIBUTION DES MUNICIPALITÉS RECONSTITUÉES AUX FINS DU FINANCEMENT DES DÉPENSES AFFÉRENTES AU CENTRE-VILLE (EXERCICE FINANCIER 2026)

Vu l'article 185.0.1 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4) prévoyant que les municipalités reconstituées de l'agglomération de Montréal versent à la Ville, aux fins des dépenses qu'elle engage pour le centre-ville, une contribution répartie entre elles en fonction de leur potentiel fiscal respectif;

Vu l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du 30 novembre 2021 concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération (2021, GOQ 2, 7384) pris en vertu de l'article 118.80 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001);

1. La contribution pour le financement des dépenses engagées pour le centre-ville, pour l'exercice financier 2026, est répartie entre les municipalités reconstituées comme suit :

Villes reconstituées	Contributions pour le financement des dépenses du centre-ville	
	\$	%
Baie-D'Urfé	378 990	3,873
Beaconsfield	486 058	4,967
Côte-Saint-Luc	593 884	6,069
Dollard-des-Ormeaux	938 409	9,589
Dorval	1 657 122	16,934
Hampstead	234 570	2,397
Kirkland	656 442	6,708
L'Île-Dorval	1 515	0,015
Montréal-Est	484 133	4,947
Montréal-Ouest	127 600	1,304
Mont-Royal	1 165 309	11,908
Pointe-Claire	1 661 312	16,977
Sainte-Anne-de-Bellevue	197 575	2,019
Senneville	89 335	0,913
Westmount	1 113 661	11,380
Total	9 785 916	100,000

2. La contribution est payable en deux versements égaux le 16 mars 2026 et le 1^{er} juin 2026;
3. Les dispositions du règlement annuel de la Ville sur les taxes qui sont relatives aux intérêts sur les arrérages de taxes et au mode de paiement de la taxe foncière générale, telles qu'établies pour l'exercice financier 2026, s'appliquent aux fins du prélèvement de la contribution en y faisant les adaptations nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

30.07 1253074016

À 15 h 20,

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.08 et 30.09 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM26 0010

Dépôt des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil municipal et la quote-part 2026 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 janvier 2026 par sa résolution CE26 0040;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de déposer les contributions financières suivantes, telles qu'indiquées, qui seront adoptées à une assemblée ultérieure :

- 1- de verser selon les modalités usuelles la quote-part prévue au budget 2026 de la Ville à la CMM et la contribution financière au musée Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal:

Communauté métropolitaine de Montréal	34 418 000 \$
Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	10 019 500 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites du dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.08 1253074027

CM26 0011

Mandat à la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du budget 2026 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du programme décennal d'immobilisations 2026-2035 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de mandater la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du budget 2026 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du programme décennal d'immobilisations 2026-2035 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes.

Adopté à l'unanimité.

30.09

41 – Avis de motion et dépôt de projet de règlement

À 15 h 20, la présidente du conseil appelle la rubrique « Avis de motion et dépôt de projet de règlement ».

CM26 0012

Avis de motion et dépôt - Règlement sur les taxes (exercice financier 2026)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Julien Hénault-Ratelle de l'inscription pour adoption à une assemblée ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement sur les taxes (exercice financier 2026) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.01 1253074014

CM26 0013

Avis de motion et dépôt - Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2026)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Julien Hénault-Ratelle de l'inscription pour adoption à une assemblée ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2026) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.02 1253074015

CM26 0014

Avis de motion et dépôt - Règlement sur les tarifs (exercice financier 2026)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Julien Hénault-Ratelle de l'inscription pour adoption à une assemblée ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2026) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.03 1253074025

CM26 0015

Avis de motion et dépôt - Règlement relatif à la tarification de l'eau fournie aux immeubles non résidentiels (exercice financier 2026)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Julien Hénault-Ratelle de l'inscription pour adoption à une assemblée ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement relatif à la tarification de l'eau fournie aux immeubles non résidentiels (exercice financier 2026) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.04 1253074019

CM26 0016

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement fixant le montant des amendes à l'égard des infractions en matière de stationnement ou d'immobilisation des véhicules

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Julien Hénault-Ratelle de l'inscription pour adoption à une assemblée ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement fixant le montant des amendes à l'égard des infractions en matière de stationnement ou d'immobilisation des véhicules (18-020) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.05 1258480001

À 15 h 21, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente du conseil déclare l'assemblée levée et donne rendez-vous à la prochaine assemblée du conseil municipal.

Chantal Rossi
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Emmanuel Tani-Moore
GREFFIER DE LA VILLE

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Soraya Martinez Ferrada
MAIRESSE